

Délibération du conseil municipal

du 29 mars 2012

n° 20

page 1/1

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN**OBJET : Vœu au Gouvernement sur les Fonderies du Poitou Aluminium**

Alors même que, le 11 avril prochain, le Tribunal de Commerce de Nanterre va choisir le nom du repreneur des FONDERIES DU POITOU ALU et que RENAULT a accepté de nouvelles avancées en matière de plan de charge et de participation financière aux investissements, le Conseil Municipal de Châtellerault souhaite attirer l'attention du Gouvernement et du Parquet sur ses craintes quant aux effets dévastateurs qu'aurait inmanquablement le choix du plan de continuation proposé par le Groupe MONTUPET.

Les propositions faites à ses salariés en juillet ainsi que la gouvernance de crise en septembre-octobre ont définitivement cassé les liens avec le personnel des FONDERIES.

L'annonce d'une reprise par MONTUPET engendrerait immédiatement un refus unanime des salariés et signifierait la fin de l'entreprise.

Il existe des propositions qui permettent d'espérer un avenir durable et prometteur à cette entreprise et ses salariés.

Le Conseil Municipal demande au groupe RENAULT de confirmer ses commandes pour les 4 prochaines années à hauteur d'un million de pièces à partir de 2013.

Il demande également un effort financier puissant d'investissement de modernisation et de diversification du site.

Il demande enfin à l'État et à la Région Poitou-Charentes d'apporter les garanties sociales à travers la sécurisation des parcours professionnels en 2012 et 2013 et des plans de formation pour engager une démarche de maintien du contrat de travail, éviter les licenciements et apporter une plus value de qualification aux salariés.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la commune de Châtellerault
Transmis à la sous-préfecture, le 05/04/2012 N° 2454
Publié au siège de la Mairie, le 05/04/2012

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique
Emmanuelle ADAM